

# BRILLER ICI COMME AILLEURS

SODEC  
Québec 

**PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES  
PERSONNES HANDICAPÉES  
2025-2026  
ET BILAN 2024-2025**

## Table des matières

Introduction .....	3
Objet .....	3
But.....	3
Notre mission.....	3
Notre portrait et nos secteurs d'activités.....	3
Notre mandat.....	3
Notre public cible et nos partenaires.....	4
Notre comité de travail.....	4
Notre personnel.....	4
BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE 2024-2025.....	5
Processus de dotation.....	5
Accessibilité.....	6
Sensibilisation .....	8
Plan des mesures d'urgence .....	10
PLAN D'ACTION 2025-2026.....	11
Processus de dotation.....	11
Accessibilité.....	12
Sensibilisation .....	14
Plan des mesures d'urgence .....	16
Patrimoine immobilier .....	17
MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU SELON LES BESOINS .....	18
ADOPTION DU PLAN ET REDDITION DE COMPTES .....	19
Demandes et plaintes traitées 2024-2025.....	19

## Introduction

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a élaboré son plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2025-2026 conformément aux dispositions de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* ainsi qu'aux recommandations de l'Office des personnes handicapées.

Ce plan identifie les obstacles auxquels font face les personnes handicapées et propose des actions concrètes visant à favoriser leur intégration et à faciliter l'accès des personnes handicapées à la SODEC.

## Objet

Réduire, éliminer et freiner les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

## But

Le plan d'action présente des mesures visant à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées, tout en favorisant leur intégration.

## Notre mission

Assurer le développement des entreprises culturelles et la valorisation des propriétés intellectuelles culturelles québécoises.

## Notre portrait et nos secteurs d'activités

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) conjugue les mondes de la culture et de l'économie : elle appuie la production artistique afin que les œuvres culturelles québécoises se démarquent auprès des publics d'ici et d'ailleurs tout en veillant à ce que les entreprises développent leur plein potentiel économique. Ainsi, la SODEC contribue au rayonnement de la culture québécoise et à sa notoriété tout en participant au développement d'industries culturelles fortes et dynamiques. Elle fait partie du réseau gouvernemental formé du ministère de la Culture et des Communications et est composée de six directions générales et de huit directions.

## Notre mandat

Créée en 1995, la Société a pour mandat de promouvoir et de soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles et de contribuer à accroître la qualité des produits et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. La Société a également pour mission d'assurer la protection et la mise en valeur de ses immeubles patrimoniaux.

## Notre public cible et nos partenaires

Les interventions de la SODEC visent l'ensemble de la population québécoise. Il importe toutefois de préciser que celle-ci n'offre généralement pas de services directs aux personnes physiques. Par son mandat et ses objectifs, la Société s'adresse principalement à une clientèle formée d'entreprises, d'organismes et d'associations des domaines culturels.

La SODEC entretient des relations de partenariat avec les milieux culturels. Agissant sur l'environnement des entreprises, elle se soucie des conditions dans lesquelles s'exerce l'entrepreneuriat au sein de chacune des filières des industries culturelles. Comme elle ne produit ni ne diffuse elle-même les œuvres, elle exerce son rôle dans une relation de confiance avec les entreprises, les associations et les interlocuteurs gouvernementaux.

## Notre comité de travail

Le comité de travail de la SODEC est composé de personnes syndiquées et non syndiquées provenant de diverses directions générales, et ce, sur la base du volontariat. Celles-ci ont été privilégiées puisqu'elles sont sensibles à la question de l'accessibilité des personnes handicapées en milieu de travail. Par conséquent, notre comité est composé de quatre personnes, dont trois personnes vivant avec un handicap et une personne sensible à la cause. Le comité a été créé afin que des actions soient proposées en tenant compte de leurs expériences personnelles, mais également dans l'objectif d'assurer un échange d'idées permettant de favoriser et de faciliter l'intégration des personnes handicapées au sein de la SODEC. Dans un but de sensibilisation et d'inclusion, l'ensemble du personnel est également invité à soumettre des idées d'amélioration au comité.

## Notre personnel

Au 31 mars 2025, la SODEC compte 129 postes réguliers, dont cinq occupés par des personnes handicapées. Celles-ci occupent des fonctions différentes au sein de la SODEC. Quatre d'entre elles sont dans la catégorie de personnel professionnel et trois dans la catégorie du personnel de bureau et techniciens. À titre informatif, la Société analyse toute demande en provenance de son personnel incluant, le cas échéant, les demandes adressées par une personne qui aurait un besoin spécifique.

## BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE 2024-2025

### Processus de dotation

- **Obstacle 1** : Accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi
- **Objectif** : Embauche de personnes handicapées afin de pallier le problème de sous-représentation

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	RÉALISATION
Poursuivre la mise en œuvre des mesures de redressement prévues au programme d'accès à l'égalité en emploi de la SODEC.	Des personnes handicapées sont embauchées.	Ressources humaines	En continu	Réalisée en continu.
Poursuivre la recherche d'organismes favorisant l'employabilité des personnes handicapées afin de vérifier la faisabilité de collaborer avec eux dans l'optique d'afficher les postes vacants sur leurs plateformes spécialisées.	La personne responsable à la direction des ressources humaines a communiqué avec les représentants.	Ressources humaines	2025-03-31	Réalisée. Total de trois organismes contactés et la relation est établie : - Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain - Moelle épinière et motricité Québec - SDEM SEMO Montérégie
Vérifier la faisabilité de collaborer avec SDEM SEMO, pour publier des offres d'emploi pour améliorer l'employabilité des personnes handicapées.	Les offres d'emploi sont publiées sur le site de SDEM SEMO.	Ressources humaines	2025-03-31	Réalisée. Total de trois offres d'emploi affichées sur la plateforme SDEM SEMO.

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	RÉALISATION
Envoyer le questionnaire d'auto-identification lors de l'embauche.	Les données sont reçues et analysées par la direction des ressources humaines afin de vérifier les besoins spécifiques des employés, le cas échéant.	Ressources humaines	En continu	Réalisée en continu.

## Accessibilité

- Obstacle 2 : Accessibilité aux services offerts
- Objectif : Permettre un accès, en toute égalité, aux personnes handicapées

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	RÉALISATION
Identifier les possibilités d'arrimage de la mission de la SODEC avec la réalité des personnes handicapées. <sup>1</sup>	Les possibilités d'arrimage ont été identifiées.	L'ensemble des directions de mission	En continu	Réalisée en continu.
Encourager et recommander l'accessibilité aux personnes handicapées aux milieux culturels.	L'accessibilité à la culture québécoise fait partie des orientations de la SODEC.	L'ensemble des directions de mission	En continu	Réalisée en continu.
Communiquer dans nos programmes l'interdiction de déroger aux lois, règlements et politiques gouvernementales.	Les programmes de la SODEC contiennent un libellé sur les règles d'éthique à respecter. <sup>2</sup>	L'ensemble des directions de mission	En continu	Réalisée en continu.

<sup>1</sup> Tous les documents imprimés de la SODEC, disponibles à l'accueil sur nos différentes plateformes, sont consultables dans un format électronique (PDF) permettant d'augmenter la taille des caractères à l'écran ou l'utilisation d'un logiciel de lecture orale du texte.

<sup>2</sup> Nos programmes ont un libellé sur les règles d'éthique liées aux activités et projets culturels : « *Les projets dérogeant aux lois et règlements ou allant à l'encontre des politiques gouvernementales, notamment à l'égard de la violence, du sexisme, de la pornographie ou de la discrimination, ne peuvent être acceptés par la SODEC. La SODEC encourage le respect des codes d'éthiques des associations.* »

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	RÉALISATION
Maintenir le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise.	Les producteurs incluent le sous-titrage codé pour malentendants dans les productions destinées à être télédiffusées au Québec, sauf s'ils démontrent à la SODEC qu'il leur est impossible de satisfaire à cette condition pour des raisons d'ordre technique.	Direction des mesures fiscales	En continu	Réalisée en continu.
Maintenir le crédit d'impôt remboursable pour les services de production cinématographique ou télévisuelle.	Les producteurs sont informés de la disponibilité du crédit d'impôt concernant la vidéo description pour personnes ayant une déficience visuelle.	Direction des mesures fiscales	En continu	Réalisée en continu.

- Obstacle 3 : Accessibilité physique dans les lieux de travail
- Objectif : Réduire les obstacles

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	RÉALISATION
Permettre aux personnes handicapées de circuler dans les locaux de façon autonome, sécuritaire et sans discrimination.	Certaines salles vitrées préalablement identifiées sont munies de décalques afin de rendre les cloisons plus visibles.	Administration, opérations et mesures fiscales	2025-03-31	En cours de réalisation. Retard en raison de la non-accessibilité des locaux durant six mois.
S'assurer que les personnes handicapées aient un équipement informatique adéquat lorsqu'elles travaillent dans les locaux.	Les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille sont mises en œuvre et répondent aux besoins des personnes handicapées.	Technologies de l'information	2025-03-31	Réalisée en continu.

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	RÉALISATION
Informar les personnes handicapées lorsque l'aménagement des espaces est modifié.	Un courriel avisant les personnes handicapées des changements apportés est envoyé. La personne responsable s'assure que les employés concernés ont pris connaissance du courriel et les invite à venir constater les modifications avec elle.	Ressources humaines	2025-03-31	Réalisée en continu.
Favoriser la réintégration au travail des personnes qui, en cours d'emploi, sont devenues handicapées à la suite d'un accident ou de problèmes de santé.	Nombre de rencontres entre la direction des ressources humaines et les professionnels de la santé ayant fait l'objet de discussions sur la possibilité de réintégration au travail des personnes concernées.	Ressources humaines	2025-03-31	Réalisée. Rencontre avec un professionnel de la santé pour évaluer la possibilité de réintégration au travail d'une employée.

## Sensibilisation

- Obstacle 4 : Manque de formation et de sensibilisation des employés
- Objectif : Sensibiliser l'ensemble des employés à la réalité des personnes handicapées

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	RÉALISATION
Publier des messages d'information sur l'intranet durant la Semaine québécoise des personnes handicapées.	Publications sur l'intranet afin de sensibiliser les employés. Pose du matériel promotionnel dans les locaux.	Ressources humaines	2025-03-31	Réalisée.
Sensibiliser les employés lors de la journée internationale des personnes handicapées.	Publication sur l'intranet afin de sensibiliser les employés.	Ressources humaines	2024-12-03	Réalisée.

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	RÉALISATION
Sensibiliser les employés sur les enjeux vécus par les personnes handicapées dans le milieu culturel.	Organisation de webinaires ou d'ateliers de sensibilisation pour les employés.	Développement stratégique et du patrimoine immobilier	2025-03-31	Non réalisée.
Sensibiliser les employés sur les enjeux vécus par les personnes handicapées dans le milieu culturel.	Organisation de webinaires ou d'ateliers de sensibilisation pour les employés.	Ressources humaines	2025-03-31	Réalisée. Formation – Travail inclusif : être un allié
Publiciser notre bilan 2023-2024 et notre plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025.	Publication de notre bilan 2023-2024 et du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025 sur l'intranet et sur le site internet.	Ressources humaines	En continu	Réalisée.
Maintenir les acquis de formation en utilisant la plateforme d'autoformation en ligne <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> .	Formation continue de la personne responsable du rapport de l'OPHQ.	Ressources humaines	En continu	Réalisée.
Partager le lien vers la plateforme d'autoformation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> .	Le lien a été communiqué à l'ensemble des employés.	Tous les employés	En continu	Réalisée.
Sensibiliser les employés sur les obstacles rencontrés par les personnes handicapées.	Organisation d'un midi-conférence mené par une personne handicapée.	Ressources humaines	2025-03-31	Ce qui a été réalisé est la publication sur l'intranet d'un témoignage d'une personne handicapée de l'organisation concernant sa réalité et les obstacles rencontrés dans sa vie quotidienne.

## Plan des mesures d'urgence

- Obstacle 5 : Mesures d'urgence
- Objectif : Évacuation en toute sécurité des personnes handicapées

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	RÉALISATION
S'assurer du maintien à jour du plan des mesures d'urgence afin de prendre en compte les besoins des personnes handicapées.	Le plan a été mis à jour pour tenir compte des besoins des personnes handicapées.	Comité SST	En continu	Réalisée en continu.
Publier sur l'intranet le plan des mesures d'urgence.	Le plan a été publié sur le site intranet.	Ressources humaines	En continu	Réalisée en continu.
Publier sur l'intranet la liste des secouristes volontaires.	La liste a été publiée.	Ressources humaines	En continu	Réalisée en continu.
Former les employés sur l'évacuation en cas d'urgence.	Les volontaires ont été formés et sensibilisés sur l'évacuation en cas d'urgence de personnes à mobilité réduite.	Tous les employés	En continu	Réalisée en continu. Formation offerte par PMU Québec.
Former les secouristes en milieu de travail.	La formation a été suivie et réussie par les employés sélectionnés.	Comité SST	En continu	Réalisée en continu. Formation offerte par Santinel à Montréal et par Ambulance St-Jean à Québec.

## PLAN D'ACTION 2025-2026

### Processus de dotation

- **Obstacle 1** : Accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi
- **Objectif** : Embauche de personnes handicapées afin de pallier le problème de sous-représentation

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Poursuivre la mise en œuvre des mesures de redressement prévues au programme d'accès à l'égalité en emploi de la SODEC.	Des personnes handicapées sont embauchées.	Ressources humaines	En continu.
Accorder aux candidats les accommodements nécessaires à la passation des examens lorsqu'ils sont requis à l'embauche, par exemple, local adapté, augmentation du temps alloué, outils de travail adaptés, etc.	Les accommodements sont accordés aux candidats lorsque nécessaire.	Ressources humaines	En continu.
Diffuser des offres d'emploi sur des sites spécialisés.	Les offres d'emploi sont publiées sur les sites spécialisés.	Ressources humaines	En continu.
Envoyer le questionnaire d'auto-identification lors de l'embauche.	Les données sont reçues et analysées par la direction des ressources humaines afin de vérifier les besoins spécifiques des employés, le cas échéant.	Ressources humaines	En continu.
Publier des offres d'emploi pour améliorer l'employabilité des personnes handicapées sur le site de SDEM-SEMO.	Les offres d'emploi sont publiées sur le site de SDEM SEMO.	Ressources humaines	En continu.

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Mettre à jour le questionnaire d'auto-identification pour l'ensemble du personnel.	Les données sont reçues et analysées par la direction des ressources humaines afin de vérifier les besoins spécifiques des employés, le cas échéant.	Ressources humaines	2026-03-31

## Accessibilité

- Obstacle 2 : Accessibilité aux services offerts
- Objectif : Permettre un accès, en toute égalité, aux personnes handicapées

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Identifier les possibilités d'arrimage de la mission de la SODEC avec la réalité des personnes handicapées. <sup>3</sup>	Les possibilités d'arrimage ont été identifiées.	L'ensemble des directions de mission	En continu.
Encourager et recommander l'accessibilité des personnes handicapées aux milieux culturels.	Poursuivre l'encouragement de l'accessibilité à la culture québécoise, faisant partie intégrante des orientations de la SODEC. En voici quelques exemples, continuer le financement d'éditeurs produisant des livres audios, d'évènements offrant la présentation avec interprétation en langue de signes, des évènements offrant des facilités d'accès aux personnes à mobilité réduite, etc.	L'ensemble des directions de mission	2026-03-31

<sup>3</sup> Tous les documents imprimés de la SODEC, disponibles à l'accueil sur nos différentes plateformes, sont consultables dans un format électronique (PDF) permettant d'augmenter la taille des caractères à l'écran ou l'utilisation d'un logiciel de lecture orale du texte.

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Communiquer dans nos programmes l'interdiction de déroger aux lois, règlements et politiques gouvernementales.	Les programmes de la SODEC contiennent un libellé sur les règles d'éthique à respecter. <sup>4</sup>	L'ensemble des directions de mission	En continu.
Maintenir le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise.	Les producteurs incluent le sous-titrage codé pour malentendants dans les productions destinées à être télédiffusées au Québec, sauf s'ils démontrent à la SODEC qu'il leur est impossible de satisfaire à cette condition pour des raisons d'ordre technique.	Direction des mesures fiscales	En continu.
Maintenir le crédit d'impôt remboursable pour les services de production cinématographique ou télévisuelle.	Les producteurs sont informés de la disponibilité du crédit d'impôt concernant la vidéo description pour personnes ayant une déficience visuelle.	Direction des mesures fiscales	En continu.

- Obstacle 3 : Accessibilité physique dans les lieux de travail
- Objectif : Réduire les obstacles

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Permettre aux personnes handicapées de circuler dans les locaux de façon autonome, sécuritaire et sans discrimination.	Certaines salles vitrées préalablement identifiées sont munies de décalques afin de rendre les cloisons plus visibles.	Administration, opérations et mesures fiscales	2026-03-31
S'assurer que les personnes handicapées aient un équipement informatique adéquat lorsqu'elles travaillent dans les locaux.	Les employés ayant des besoins spécifiques ont l'équipement informatique adéquat.	Technologies de l'information	En continu.

<sup>4</sup> Nos programmes ont un libellé sur les règles d'éthique liées aux activités et projets culturels : « Les projets dérogeant aux lois et règlements ou allant à l'encontre des politiques gouvernementales, notamment à l'égard de la violence, du sexisme, de la pornographie ou de la discrimination, ne peuvent être acceptés par la SODEC. La SODEC encourage le respect des codes d'éthiques des associations. »

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Informar les personnes handicapées lorsque l'aménagement des espaces est modifié.	Un courriel avisant les personnes handicapées des changements apportés est envoyé. La personne responsable s'assure que les employés concernés ont pris connaissance du courriel et les invite à venir constater les modifications avec elle.	Ressources humaines	En continu.

- Obstacle 4 : Manque d'accessibilité des biens et services achetés ou loués par l'organisation
- Objectif : Rendre tous les biens et services accessibles

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Sensibiliser les gestionnaires sur la volonté de la SODEC d'améliorer l'accessibilité à l'équipement, à nos biens et services, ainsi qu'à l'approvisionnement pour les personnes handicapées.	Les gestionnaires sont sensibilisés concernant l'accessibilité à l'équipement et à nos biens et services.	Ressources humaines	En continu.

## Sensibilisation

- Obstacle 5 : Manque de formation et de sensibilisation des employés
- Objectif : Sensibiliser l'ensemble des employés à la réalité des personnes handicapées

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Publier des messages d'information sur l'intranet durant la Semaine québécoise des personnes handicapées.	Publications sur l'intranet afin de sensibiliser les employés. Pose du matériel promotionnel dans les locaux.	Ressources humaines	2026-03-31
Sensibiliser les employés lors de la journée internationale des personnes handicapées.	Publication sur l'intranet afin de sensibiliser les employés.	Ressources humaines	2026-12-03

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Sensibiliser les employés sur les enjeux vécus par les personnes handicapées dans le milieu culturel.	Organisation de webinaires ou d'ateliers de sensibilisation pour les employés.	Développement stratégique et du patrimoine immobilier	2026-03-31
Publiciser notre bilan 2024-2025 et notre plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2025-2026.	Publication de notre bilan 2024-2025 et du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2025-2026 sur l'intranet et sur le site internet.	Ressources humaines	En continu.
Maintenir les acquis de formation en utilisant la plateforme d'autoformation en ligne <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> .	Formation continue de la personne responsable du rapport de l'OPHQ.	Ressources humaines	En continu.
Partager le lien vers la plateforme d'autoformation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> .	Le lien a été communiqué à l'ensemble des employés.	Tous les employés	En continu.
Sensibiliser les employés sur les obstacles rencontrés par les personnes handicapées.	Publication sur l'intranet de témoignages en lien avec les obstacles rencontrés par les personnes atteintes d'handicap.	Ressources humaines	En continu.
Organiser un atelier de sensibilisation, dispensé par Autisme Montréal, permettant de mieux comprendre comment pense une personne autiste.	Les employés sont sensibilisés par rapport aux caractéristiques du trouble du spectre de l'autisme.	Ressources humaines	2026-03-31

## Plan des mesures d'urgence

- Obstacle 6 : Mesures d'urgence
- Objectif : Évacuation en toute sécurité des personnes handicapées

MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
S'assurer du maintien à jour du plan des mesures d'urgence afin de prendre en compte les besoins des personnes handicapées.	Le plan a été mis à jour pour tenir compte des besoins des personnes handicapées.	Comité SST	En continu.
Publier sur l'intranet le plan des mesures d'urgence.	Le plan a été publié sur le site intranet.	Ressources humaines	En continu.
Publier sur l'intranet la liste des secouristes volontaires.	La liste a été publiée.	Ressources humaines	En continu.
Former les employés sur l'évacuation en cas d'urgence.	Les volontaires ont été formés et sensibilisés sur l'évacuation en cas d'urgence de personnes à mobilité réduite.	Tous les employés	En continu.
Former les secouristes en milieu de travail.	La formation a été suivie et réussie par les employés sélectionnés.	Comité SST	En continu.
Sonder les besoins des personnes handicapées, afin de savoir leurs besoins en cas d'évacuation d'urgence.	Le sondage est complété par les employés concernés	Ressources humaines	2026-03-31
Publier sur l'intranet un plan des mesures d'urgence en incluant des photos des secouristes.	Le plan avec photos a été publié sur le site intranet.	Comité SST	2026-03-31

## Patrimoine immobilier

Dans l'ensemble de ses projets, la SODEC voit, dans la mesure du possible, à ce que tous ses bâtiments respectent les normes d'accessibilité universelle. Ces normes sont considérées au même titre que les normes de sécurité, les normes environnementales et le code du bâtiment en vigueur.

Nom de l'immeuble	Ville	Accessibilité	Remarques
Duroy-Leduc	Québec	Non	1
Joseph-Canac dit Marquis	Québec	Non	2
L'Archevêque	Québec	Non	1
Domptail	Québec	Non	1, 2
Robert-Paré	Québec	Oui	
Smith et Hazeur	Québec	Oui	3
Soumande	Québec	Non	1, 2
Parc de la Cetièrre	Québec	Oui	
Morin-Quessy-Grenon	Québec	Oui	3
Chavigny-Gosselin	Québec	Oui	3
Maheu-Couillard	Québec	Non	1, 2
Hunt-Labbé	Québec	Non	1, 2
Parent	Québec	Non	1, 2
La Gorgendière	Québec	Non	1, 2
Louis-Fornel	Québec	Non	1
Barbel	Québec	Non	1, 2
Dumont-Le Picart	Québec	Non	1
Milot	Québec	Non	1
Bruneau-Rageot-Drapeau	Québec	Non	1, 2
Parc de l'UNESCO	Québec	Oui	
Paradis	Québec	Non	1, 2
Jean-Renaud-des Jésuites	Québec	Non	1, 2
Louis et Gervais-Beaudoin	Québec	Non	1, 2
Leber-Charest-Saint-Amant	Québec	Non	1
Batterie Royale	Québec	Oui	
Guillot	Québec	Oui	
Chapelle Cuthbert	Berthierville	Oui	
Ancienne église de Saint-Pierre	Saint-Pierre, île d'Orléans	Oui	
Parc de la Pointe-du-Moulin	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Oui	
Phare de Pointe-des-Monts	Baie-Trinité	Non	1
Jean-Baptiste-Mâsse	Saint-Denis-sur-Richelieu	Oui	
Au Pied-du-Courant	Montréal	Oui	

### Remarques

1. Contraintes liées à la topographie, à la configuration du bâtiment, à l'absence de marges de recul.
2. Fonction résidentielle.
3. Partiellement, pour les parties publiques ou les terrasses.

## MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU SELON LES BESOINS

### Communication avec la clientèle

Dans sa déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens, la SODEC réitère les objectifs fixés et s'assure que les besoins particuliers de sa clientèle, eu égard entre autres à la localisation ou aux incapacités physiques, n'altèrent pas indûment son accessibilité à ses services.

### Service client

La SODEC s'assure que toutes les personnes ont accès à l'information ou aux services offerts par la Société. Le libellé suivant est disponible sur le site internet de la Société : « La SODEC estime que les commentaires et les plaintes des citoyens sont importants, car ils peuvent contribuer à l'amélioration de ses services ».

Même si la responsabilité première qui consiste à respecter les engagements de la déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens incombe à chacun des membres du personnel de la SODEC, toute plainte ou commentaire, concernant le service à la clientèle, pourra être adressé par écrit au Secrétariat à la qualité des services à l'adresse [qualite-service@sodec.gouv.qc.ca](mailto:qualite-service@sodec.gouv.qc.ca) ».

Une politique d'accessibilité est également disponible sur le site et nous sommes disposés à utiliser les ressources nécessaires pour permettre à tous d'avoir accès à nos services.

### Processus d'approvisionnement

Depuis plusieurs années, les personnes responsables de l'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services doivent tenir compte du caractère ergonomique et de leur accessibilité aux personnes de différentes tailles et aux personnes handicapées. La direction responsable des acquisitions de matériel invite toutes les personnes handicapées à manifester leurs besoins afin qu'elle puisse y répondre. Cet engagement est clairement communiqué aux employés au moment de leur embauche et est réitéré par la direction générale, administration, opérations et mesures fiscales.

## ADOPTION DU PLAN ET REDDITION DE COMPTES

### Adoption du bilan 2024-2025 et du plan d'action 2025-2026

Le bilan des mesures réalisées en 2024-2025 et le plan d'action 2025-2026 ont été approuvés le 26 juin 2025 par la présidente-directrice générale de la SODEC, madame Louise Lantagne.

### Services aux personnes handicapées – Reddition de comptes

Les services aux personnes handicapées sont sous la responsabilité de madame Francine Charette, directrice des ressources humaines. Elle est mandatée par la présidente-directrice générale pour occuper la fonction de coordonnatrice des services aux personnes handicapées à la SODEC. Elle a la responsabilité de produire, mettre en œuvre et diffuser le plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la SODEC. Toute requête à ce sujet peut lui être acheminée à l'adresse courriel suivante : [accessibilite@sodec.gouv.qc.ca](mailto:accessibilite@sodec.gouv.qc.ca).

Au cours de l'année financière 2024-2025, aucune demande n'a été portée à la connaissance de la SODEC en ce qui concerne des besoins spécifiques d'accessibilité provenant de la clientèle ou de la population en général.

### Demandes et plaintes traitées 2024-2025

	2024-2025
Plaintes reçues et traitées relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public	0
Demandes de documents en format adapté	0
Demandes adressées au personnel d'accueil par des personnes handicapées	0